

LETTRE À FRANCIS MOLINO

DE LA PART DE : MICHÈLE BLEUSE



MICHÈLE BLEUSE

Michèle Bleuse est adhérente de la CFDT depuis 1996, également élue du Comité d'Entreprise de la Banque Courtois depuis plusieurs mandats, déléguée CFDT et membre du syndicat des Banques Garonne Pyrénées Cfdt. Elle constate depuis 2 à 3 ans le durcissement des politiques et des «relations sociales» au sein de la profession bancaire et de son entreprise. C'est pourquoi elle écrit à ce sujet, à Francis Molino, Président de la Banque Courtois, filiale de la Banque Crédit du Nord, qui est elle-même filiale de la Société Générale.



MONSIEUR LE PRÉSIDENT FRANCIS MOLINO,

En octobre 2015, vous nous avez annoncé un nouveau projet Groupe dit "PROJET FINANCE" destiné à réorganiser le contrôle financier, la comptabilité et le suivi comptable. Cet énième projet, comme les précédents, est imposé par l'actionnaire unique et vient encore impacter l'emploi et les compétences à la Banque Courtois. En effet, avec cette réorganisation, la Banque Courtois s'inscrit dans une logique de transferts, d'externalisations, de délocalisation, vers Bucarest entre autres et ce sont 9 postes en moins au siège rue de Rémusat à Toulouse et une Banque sans Comptabilité !!!

« Cette politique est d'autant plus incompréhensible que les résultats sont positifs »

Déjà en mai 2015, le déploiement du projet Groupe dit "INDIGO" supprimait à la Banque Courtois le Pôle Services bancaires de Bordeaux, ainsi que 8 postes, par le biais entre autres, d'externalisations.

Puis en juillet 2015, toujours dans le cadre d'un projet Groupe, la Banque Courtois annonçait la réorganisation du réseau commercial avec la fermeture de guichets, la transformation d'agences en agences dites "conseil", entraînant un solde net de moins 4 postes.

Au final, à la Banque Courtois, depuis le printemps 2015, par le seul jeu du déploiement de projets Groupe, nous comptabilisons l'annonce de 21 suppressions de postes.

Cette politique est d'autant plus incompréhensible que les résultats sont positifs et que la Banque Courtois distribue chaque année des dividendes à son unique actionnaire, allant parfois jusqu'à puiser dans ses fonds propres !!!

Ce grignotage d'emplois locaux est réalisé sur l'ensemble du territoire français. Ainsi un projet identique est en cours à la Banque Tarneaud à Limoges, où il fait disparaître 9 postes.

Pourtant, grâce aux différents Pactes votés par les parlementaires pour soutenir l'Emploi, la Banque Courtois bénéficie de réductions de cotisations sociales. Elle a également bénéficié du CICE pour 524.000 € en 2013, pour 772.000 € en 2014 et en bénéficiera en 2015. Elle bénéficie aussi des abattements "Fillon" de cotisations patronales sur les «bas salaires», sachant que près de la moitié de l'effectif de la Banque entre dans cette catégorie.

Et ce n'est pas la politique salariale que vous menez à la Banque Courtois, à savoir 5 années consécutives sans augmentation collective malgré les bons résultats, qui inversera cette proportion.

Vous nous indiquez que votre politique «d'industrialisation» serait justifiée par le développement incontournable du digital et le changement des habitudes de la clientèle. Nous ne pouvons que vous alerter sur les conséquences de vos décisions qui, non seulement, dégradent les conditions de travail des salariés, mais également le tissu économique régional et la qualité des services rendus à notre clientèle.

La CFDT de la Banque Courtois ne partage pas votre analyse qui peut se traduire par : «il n'y a pas d'autres choix possibles» que de s'aligner sur nos concurrents. Et elle restera, comme toujours, particulièrement vigilante sur les possibilités de reclassement proposées aux salariés impactés par les projets actuels et à venir.

Pour 2016, nous souhaitons que les futurs projets puissent être discutés et modifiés, dans le respect des salariés et des clients qui ont choisi notre Banque.

Michèle Bleuse

LES COULISSES DE L'INFO LOCALE

Région : La nouvelle assemblée vue du Languedoc



Caricature publiée dans l'Agglo-Rieuse le 6 janvier 2015

ÉQUITÉ. Depuis le 4 janvier, la nouvelle assemblée régionale est établie. Tous les élus sont en place. Mais du côté languedocien, certains commencent à crier à la sous-représentation de leur territoire. Pourtant la répartition des responsabilités se veut équitable. Explications.

/// Par Coralie Bombail.

Le Languedoc-Roussillon est-il «à la peine» dans la nouvelle Région ? est en tout cas ce qu'affirme le journal montpelliérain indépendant L'Agglo-Rieuse dans son édition du 6 janvier dernier : «Les partis de la majorité se sont répartis les fauteuils. On notera que le LR y est sous-représenté au plus haut niveau, le poste de président délégué destiné à Damien Alary, jusque-là président, a disparu des radars.» Si la distribution des 15 vice-présidences est plutôt équitable (8 pour MP, 7 pour LR), le fait que Damien Alary soit relégué à la 3^e position derrière les deux midi-pyrénéennes Carole Delga (présidente) et Sylvia Pinel (1^{er} vice-présidente) passe mal. «Il ne s'est pas battu ! Il a pris le strapontin qu'on lui a donné», regrette le rédacteur en chef du journal satirique, Tristan Cuhe. La nomination de Gérard Onesta (EELV), un autre élu issu de Midi-Pyrénées, à la présidence du bureau de l'assemblée n'arrange pas les choses. Au-delà des postes, c'est aussi les vieux réflexes de langage et de pensée qui doivent changer. Lorsque dans son discours introductif, Carole Delga, se dit fière de succéder à Martin Malvy en prenant le soin de remercier Damien Alary (ex-président de Languedoc-Roussillon à qui elle succède également), cela en dit long sur l'esprit midi-pyrénéen qui régnait

à l'assemblée. Mais tout cela peut sembler relever de l'ordre du détail. Pour Anne-Yvonne Le Daim, députée socialiste de l'Hérault et ancienne conseillère régionale de LR, «ce qui va compter maintenant, ce seront les décisions prises en matière d'affectations budgétaires, j'espère que les deux métropoles ne vont pas être oubliées, car elles font partie de la Région, mais j'ai confiance en Carole Delga», affirme-t-elle. Le traitement équitable des territoires va être scruté par l'ensemble des élus de la région... Les inquiétudes se font particulièrement sentir en Lozère, représentée par deux élus sur 158, dont le socialiste René Moreno, qui n'est pas lozérien, mais héraultais. Le député de Lozère, Pierre Morel A L'Huissier (LR), a déposé un recours au Conseil d'État à l'encontre de Carole Delga, à ce sujet : «Entre le premier et le second tour, elle a changé un candidat, pour présenter une personne qui n'est pas issue du territoire», explique-t-il, «le Conseil d'État devra examiner si c'est juridiquement possible et si cela ne constitue pas une manœuvre de nature à altérer la sincérité du scrutin, car les électeurs n'ont pas été mis au courant de ce changement.» Pour lui, il est clair que «l'assemblée est sous influence midi-pyrénéenne». Seuls les actes pourront permettre à Carole Delga de prouver le contraire. Choisir Montpellier pour le déroulement des assemblées plénières est un premier signe en ce sens. À suivre.